

Autre partie devant la chambre de recours: Promotional Traders Pty Ltd (Subiaco, Australie)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Demandeur/Titulaire de la marque litigieuse: Autre partie devant la chambre de recours

Marque litigieuse concernée: Marque de l'Union européenne verbale «GREEN HERMIT» — Marque de l'Union européenne n° 11 835 964

Procédure devant l'EUIPO: Procédure de nullité

Décision attaquée: Décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 27 novembre 2017 dans l'affaire R 857/2016-4

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- renvoyer l'affaire devant la quatrième chambre de recours;
- condamner l'EUIPO aux dépens.

Moyens invoqués

- Violation de l'article 59, paragraphe 1, sous b), du règlement 2017/1001;
- Violation de l'article 94, paragraphe 1, du règlement 2017/1001.

Ordonnance du Tribunal du 31 janvier 2018 — Stips/Commission (Affaire T-740/16) ⁽¹⁾

(2018/C 104/70)

Langue de procédure: le français

Le président de la troisième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 475 du 19.12.2016.

Ordonnance du Tribunal du 29 janvier 2018 — QE/Eurojust (Affaire T-850/16) ⁽¹⁾

(2018/C 104/71)

Langue de procédure: le français

Le président de la première chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 38 du 6.2.2017.
